



Dialogue avec le Secteur Privé :

Comment impliquer davantage le secteur privé dans la mise en œuvre d'actions pour renforcer la résilience du littoral ouest-africain face aux changements climatiques ?

27-28 Février, 2019
Hotel Sofitel, Abidjan, Cote d'Ivoire

COMMUNIQUE FINAL



Nous, représentants du secteur privé représentant les Ports, les Mines, l'Agriculture, le Pétrole et Gaz, le Transport, l'Hôtellerie, et la Pêche des pays de la zone côtière ouest-africaine, ayant pris part au dialogue régional avec le secteur privé organisé les 27 et 28 février 2019 à Abidjan (Côte d'Ivoire), avons :

1. formé le « **Comité intérimaire consultatif WACA pour le secteur privé** » présidé par la Côte d'Ivoire et composé de dix (10) membres désignés par les différents secteurs. Ce comité sera opérationnel jusqu'à la tenue du Forum WACA en novembre 2019 au Bénin. Il s'engage à établir un plan d'actions qui facilitera l'implication accrue du secteur privé dans la gestion du littoral. Ce plan se fera en synergie avec le programme WACA et l'ensemble des parties prenantes.
2. établi un « **Groupe de travail Ports** » pour le secteur portuaire comprenant le secteur privé, le secteur public, la communauté portuaire, et la société civile, assistés par la Banque mondiale, pour :
 - a. explorer le développement d'un mécanisme (un « fonds ») qui fera partie de la Plateforme WACA et mettra à disposition des ressources pour des actions d'urgence de gestion des points des sites littoraux fortement exposés à la dégradation.
 - b. poursuivre l'élaboration d'une stratégie pour le développement des ports d'Afrique de l'ouest, et
 - c. mener des réflexions en vue de la rédaction d'une « charte portuaire régionale » qui intégrera le secteur privé et s'inspirera d'initiatives telles que l'Association de la Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (AGPAOC).

Texte adopté à Abidjan (Côte d'Ivoire) le 28 février 2018